

**Philippe Madelin**  
**Rue89**

**Les nouveau monde du renseignement français :  
Les contours de la DCRI se précisent**

Voilà près d'un an que la naissance de la nouvelle DCRI – Direction centrale du Renseignement intérieur – a été annoncée à son de trompe. La DST et les Renseignements généraux devaient fusionner, on allait voir ce qu'on allait voir. Pas si simple, après un an et après avoir entendu force renâclements et semelles traîner sur le macadam, après une prudente progression dans laquelle certains ont cru voir un certain manque d'enthousiasme de Michèle-Alliot Marie, la Ministre de l'Intérieur, les contours de ce que l'on surnomme à tort le FBI à la française se précisent.

*Notre mission prendra fin le 1<sup>er</sup> juillet, me précise un des principaux acteurs impliqués dans cette réforme policière sans précédent. Et ce 1<sup>er</sup> juillet la DCTI verra définitivement le jour. Le projet a été mené avec toute la circonspection possibles, a prix de discussion approfondies pour rapprocher des positions hier profondément divergentes. Nous y sommes parvenus parce que tous les acteurs de cette réforme ont à peu près le même âge, la cinquantaine, et ne portent par conséquent pas le poids des traditions de rivalités anciennes. C'est également vrai pour les hommes qui constitueront les effectifs. Eux aussi ils ont moins de cinquante ans, ils n'ont pas progressé dans la carrière dans le climat de guerre larvée qui opposait naguère la DST et les RG.*

La nouvelle direction sera répartie entre des services centraux installés au siège de Levallois-Perret, regroupant 5 000 policiers et fonctionnaires, et six directions zonales du Renseignement intérieur, à Rennes, Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux et Metz. Leurs responsables doivent être désignés aux environs du 22 mai

Au centre de la machine, cœur de métier, le renseignement intérieur, fruit de la fusion entre les services centraux de la DST et de la section de recherche des RG. Mission de cet organe central : à l'intérieur du territoire national évaluer les grandes menaces grâce à la recherche du renseignement tous azimuts, qu'il s'agisse de l'espionnage, du contre-espionnage, de la surveillance des groupes religieux à risques. Et surveillance des groupes pratiquant l'action violente pour tout motifs, qu'il s'agisse de séparatisme régional ou de tout autre motif.

Pour mener ces tâches à bien, comme à la DST, la DCRI sera divisée en sections opérationnelles spécialisées.

En revanche, les moyens techniques, surveillance et interception, seront tous fusionnés. Il faut dire que 50% de ces moyens techniques sont dévolus à la lutte antiterroriste. Cette mutualisation radicale était au demeurant l'un des objets de la réforme.

Le dessin des structures internes de répression, enquêtes et poursuites judiciaires, a été plus délicat. Il a débouché sur un compromis : toutes les

affaires relevant du cœur de métier nécessitant un respect rigoureux du secret défense – menaces extérieures, espionnage, terrorisme international – resteront traitées par les officiers de police judiciaire d’une section judiciaire interne à la DCRI.

Suite de l’affaire des six Islamistes poursuivis en France après leur internement à dans le camp américain de Guantanamo – une affaire qui a été largement traitée par rue89 – la répartition des compétences entre policiers enquêteurs de la DCRI et les officiers de police judiciaire sera définie de façon beaucoup plus stricte. Il ne sera plus possible pour un seul policier d’exercer successivement comme enquêteur et comme OPJ.

En tout état de cause, d’innombrables réunions ont permis aux membres des deux anciennes directions d’être mis au courant des nouvelles configurations, voire de fixer son choix : ou rester à la DCRI, ou rejoindre les services de renseignement intérieur relevant désormais de la Direction générale de la Police nationale.

Un soin tout particulier a été apporté au management, de façon à ménager toutes les susceptibilités. Dans tous les postes exerceront en double un policier de la DST et un policier des RG. Quand le patron sera un ancien de la DST, l’adjoint viendra des RG, et inversement. Cette dualité sera respectée même au niveau de la direction : le Directeur central sera flanqué de deux adjoints, l’un issu de la DST, l’autre des RG.

Cette réforme qui apparaît largement souhaitée dans les rangs des services reflète donc un art du compromis malin, où l’on reconnaît sans mal la main de l’actuel patron, Bernard Squarcini.

Sera-t-il pour autant confirmé dans sa fonction ? A Levallois, on entretient le mystère :

*Ces nominations, rappelle-t-on, relèvent directement de MAM, la Ministre de l’Intérieur et du Directeur général de la Police nationale, Frédéric Péchenard.*

Il est un homme de Nicolas Sarkozy, tout comme Bernard Squarcini. Le Président tient donc dans sa main tout l’avenir de la DCRI.